

Situation de handicap psychique dans l'emploi : quelles adaptations pour quelles compensations ?

Situation de souffrance au travail, accompagnement et orientation

### Handicap psychique et emploi : compréhension et adaptation d'un parcours d'intégration professionnelle

Encadrer et accompagner des travailleurs en situation de handicap psychique en ESAT : quelle réalité pour le professionnel ?

Etre un travailleur en ESAT : ça veut dire quoi ?



#### ACCESSIBILITÉ PSH

Merci de nous contacter afin que nous envisagions l'adaptation ou l'orientation nécessaire pour les personnes en situation de handicap.



#### ISATIS FORMATION

Emmanuelle DURENNE  
04 92 07 50 50  
e.durenne@isatis.org



PF09

[Date révision : 11/2021 – N° version : V2]

# HANDICAP PSYCHIQUE ET EMPLOI : COMPRÉHENSION ET ADAPTATION D'UN PARCOURS D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

*Dans le monde du handicap, les personnes souffrant de troubles psychiques sont, aujourd'hui encore, les "parents pauvres" de l'accès à l'emploi. Les stéréotypes, les craintes et les amalgames ont la vie dure ! Cette formation a pour vocation d'identifier au mieux les aptitudes et les limites des personnes souffrant de troubles psychiques, afin de réunir les conditions les plus favorables à l'aboutissement d'un parcours d'insertion professionnelle.*

## Objectifs

- > Placer la personne au cœur de son projet d'insertion professionnelle.
- > Etre en mesure de proposer un accompagnement adapté aux limites et aux de la personne.
- > Savoir repérer les difficultés d'insertion, guider et orienter la personne.
- > Connaître son environnement, les dispositifs et relais spécifiques externes.
- > Identifier le cadre législatif (loi de 2005) et les acteurs institutionnels (MDPH, Cap emploi, Agefiph, Fiphp...).

## Contenu

- > Troubles psychiques et handicap psychique : de quoi parle-t-on ?
- > La rencontre, une étape nécessaire à l'accompagnement.
- > L'articulation entre projet professionnel et projet de vie.
- > L'évaluation des difficultés et aptitudes de la personne pour envisager un parcours d'insertion professionnelle.
- > Les conditions nécessaires à la réussite d'un parcours d'insertion professionnelle.
- > La gestion des situations particulières et conflictuelles.
- > Les limites de l'intervention du professionnel.
- > Les réseaux spécialisés (sanitaire, médicosocial, socioprofessionnel).
- > Les partenaires et acteurs de l'emploi et de la formation.

## Moyens et méthodes pédagogiques

- > Apport de connaissances théoriques.
- > Etudes de cas et mises en situation.
- > Partage d'expériences.
- > Présentation multimédia.
- > Remise d'un support de formation (incluant une bibliographie).

## Suivi et évaluation

- > Tour de table (présentations, attentes...).
- > Questionnaire de positionnement.
- > Brainstorming / rafraichissement des connaissances.
- > Evaluation / test final de connaissances.
- > Evaluation "à chaud" à l'issue de la formation.
- > Questionnaire de satisfaction du stagiaire.
- > Attestation de formation, feuille d'émargement.

## LES +

**Formateur spécialiste de l'accompagnement dans le cadre des Prestations d'Appuis Spécifiques de l'Agefiph. Les études de cas et de situations complètent l'apport théorique.**



### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels chargés d'accompagner vers l'insertion professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques

Aucun prérequis nécessaire

Jusqu'à 12 participants



### INTERVENANT

Psychologue clinicien, professionnel de l'accompagnement au sein des services et établissements d'ISATIS.



### DURÉE

**2 jours (14 heures)**



### LIEU

Sur site (intra-entreprise)

Formation réalisable inter-entreprises sur demande



### DATES ET DÉLAIS D'ACCÈS EN FORMATION

Suite à notre premier entretien, par e-mail ou téléphone, nous déterminerons ensemble les dates de formation en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur.



### TARIF

**2600 €** / session de 2 jours

Tarif intra-entreprise quel que soit le nombre de participants (limité à 12 personnes) ; frais annexes éventuels (déplacement, hébergement, etc.) étudiés lors de la réalisation du devis.